

Bruxelles, le lundi 23 mars 2009

AATL
Cellule des rapports d'incidence
CCN, rue du Progrès, 80, bte 1
BE-1030 Bruxelles
A l'attention de **Madame Defrenne**.

Chère Madame

Concerne : crèche "Archiducs", Berensheide, à Watermael-Boitsfort.
Vos ref. : **AATL 17/PFD/186114**
Nos réf. : 01/459 CRAR

Via l'administration de la commune de Watermael-Boitsfort, nous avons bien reçu copie des questions formulées par la Cellule des rapports d'incidence sur le rapport d'incidences qui vous a été communiqué par la commune.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses.

1. Le grand jardin dont vous parlez en page 1 est-il toujours envisagé en tant qu'espace semi-public ? Si oui, mesures prises afin de sécuriser ce lieu par rapport aux enfants ? Contrôle visuel ?

Réponse :

Même si cette idée avait été évoquée précédemment, il ne s'agit plus d'un parc semi-public, mais bien d'un jardin privé, bordé d'une clôture basse et de haies plantées. Ces clôtures et haies basses permettent au regard de s'étendre sur l'ensemble de la zone verdurée.

Le jardin et son entrée sont sous le contrôle visuel immédiat de la directrice et de son assistant.

2. Comment se feront les accès à la crèche ? En page 3 vous parlez d'un accès piéton et automobile, qu'en est-il ?

Réponse :

L'accès dans l'enceinte de la crèche se fait à pied.

Cinq places de parking sont implantées immédiatement devant la crèche. Ces cinq emplacements sont destinés aux parents, lors de la dépose et de la reprise de leur enfant.

Des emplacements pour vélos sont disposés à côté de l'entrée de la crèche, également dans l'enceinte de la crèche.

3. Où se situe le "parking-minute" ? Combien de voitures permet-il d'accueillir simultanément ? Quel sera le matériaux au sol ?

Réponse :

Voir point 2.

Le sol est en terre engazonnée et renforcée par des dalles de polyéthylène en nids d'abeilles.

4. Estimation du nombre de voitures pour la fonction crèche ?

Réponse :

Le trafic engendré par la crèche compte :

* Pour compte de Philippe Samyn and Partners s.r.l./b.v.b.a., architecte et ingénieur, société Civile ayant emprunté la forme d'une Société Privée à responsabilité limitée, Burgerlijke Vennootschap onder vorm van Besloten Vennootschap met Beperkte Aansprakelijkheid, "Civil law company which took the form of a s.r.l. - b.v.b.a. - register of civil law companies which took the commercial form, Brussels n° 1537.

- le personnel employé par la crèche (en moyenne de 12 personnes) ;
- les parents des 48 enfants.

Il y a lieu de rappeler ici qu'il s'agit d'une crèche communale de proximité qui répond aux besoins directs des nombreux logements des cités-jardins voisines du Logis-Floréal et qu'elle est desservie, non loin de là, par une ligne d'autobus et par une ligne de métro.

Compte tenu de ce qui précède, on suppose que la grande majorité des parents et du personnel soit habite dans la commune et vient à pied ou utilise le vélo, soit utilise les transports en commun. Pour les parents, cinq emplacements sont mis à disposition.

Le personnel utilisera, quant à lui, les parkings situés autour du Square des Archiducs.

5. Le domaine de l'air – énergie doit être approfondi, à savoir :

- Chauffage
- Ventilation des locaux
- Eau chaude sanitaire
- Où se font les rejets d'air (en toiture...) ?
- Isolation : niveau K...

Réponse :

voir note éco-construction ci-jointe (2009-03-23).

6. Quelle sera l'importance des espaces verts au niveau du projet "crèche" ? Types de végétaux ? Toitures végétalisées ?

Réponse :

voir note éco-construction ci-jointe (2009-03-23).

7. Des aménagements pour cyclistes sont-ils prévus ?

Réponse :

Des emplacements pour vélos sont disposés à côté de l'entrée de la crèche, dans l'enceinte de la crèche.

8. Dans quelle zone se situe votre projet au niveau du PRAS ? Existe-il un PPAS ?

Réponse :

La zone est reprise en zone d'habitation à prédominance résidentielle.


Il n'y a pas de PPAS.

9. Matériaux utilisés ?

Réponse :

voir note éco-construction ci-jointe (2009-03-23).

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Madame, en nos sincères salutations.


Jacques Ceysens
associé


Dr Ir Philippe SAMYN
associé gérant

Annexe : note éco-construction (2009-03-23 – 10 pages).

c.c. Adm Communale de Boitsfort – service urbanisme, Mme Gillain 02/674.74.25.